

# < REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise  
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE — 08

Le phygital est-il  
**l'avenir des salons  
professionnels ?**

> cnci





**ENVIE D'UNE  
AFFAIRE  
JUTEUSE ?**

Choisissez FLEXIPACK,  
le pack bancaire  
le plus avantageux.



# Il est interdit d'interdire !

Qu'elle semble lointaine, l'époque où l'humoriste Jean Yanne avait lancé cette boutade sur les ondes d'une radio française bien connue !

Par Florian Némethi,  
Directeur CNCI

Un slogan libertaire aux accents de Mai 68 qu'il serait bien utile de se remémorer aujourd'hui, à l'ère du Covid-19 et du contexte pour le moins liberticide et disciplinaire qu'il a engendré.

Car cette pandémie a amené une banalisation sans précédent de l'interdiction, de l'obligation et de la surveillance, à force de rendre « normales » toute une série de restrictions de liberté et de vérifications à des fins sanitaires. C'est loin d'être anodin et tout cela risque fort de laisser des traces pendant longtemps.

La crise Covid-19 a fait émerger un modèle de gouvernance – temporaire ? – très directif, intrusif et éloigné des standards habituels des démocraties libérales occidentales. Certes, au nom de l'intérêt général, sanitaire pour l'occasion ; mais un modèle qui, s'il devait survivre au Covid, pourrait amener un changement important dans la manière dont la société thématise les grands enjeux économiques, écologiques, sanitaires et sociaux auxquels elle fait face aujourd'hui. Une manière « forte », beaucoup plus radicale, sans nuance, sans concession et manichéenne, qui a montré son laid visage, des deux côtés, dans le débat autour de la vaccination. Surtout, une manière dénuée de malaise face aux restrictions de liberté, individuelle et économique, à imposer à ceux qui « font faux » !

Cela amplifierait alors une tendance déjà perceptible ces dix dernières années,

avec la multiplication d'initiatives extrêmes demandant des interdictions dans différents domaines : forfaits fiscaux, investissement dans les matières premières, discrimination sur l'orientation sexuelle, matériel de guerre, dissimulation du visage, pesticides et, tout dernièrement, publicité sur le tabac et expérimentation animale.

Si l'on poursuit dans ce registre, à quand l'interdiction de manger « trop gras ou trop salé », de boire « trop sucré » ? Ou l'obligation de renoncer à sa voiture (même électrique) partout où il y a des transports publics ? Plus problématique encore, si l'on devait garder les mauvais réflexes de la période Covid, la logique du pass sanitaire pourrait sans grande difficulté être dupliquée dans d'autres domaines – sécurité, mobilité, consommation énergétique – où chacun aurait à prouver qu'il ne contrevient pas à l'intérêt général.

Ce serait vraiment inquiétant. Pour les entreprises, comme pour le citoyen !

Nous n'en sommes heureusement pas (encore) là. Et il faut tout faire pour éviter d'y arriver ! Aussi est-il fondamental, à la sortie de cette pandémie, que l'on redonne au plus vite sa juste place au bon sens, à la responsabilité individuelle.

Que l'on incite plutôt que l'on contraigne. Et que l'Etat replace la confiance dans le citoyen en rabaisant au strict minimum les niveaux de surveillance collective. Mieux encore, si l'on pouvait pendant quelque temps « interdire d'interdire », ce ne serait pas de refus !

**Il est fondamental, que l'on redonne au plus vite sa juste place au bon sens, à la responsabilité individuelle.**

## Sommaire

Dans le rétro \_\_\_\_\_ 05

Economie pratique \_\_\_\_\_ 07

Grand angle \_\_\_\_\_ 08

Le phygital est-il l'avenir des salons professionnels ?

Focus \_\_\_\_\_ 10

Changements de taux pour certaines entreprises internationales dès 2024

Réseaux \_\_\_\_\_ 12

Maison de l'économie \_\_\_\_\_ 14

Point de vue \_\_\_\_\_ 17

Marielle Carsignol, Co-fondatrice,  
Luc Prem JALAI, Fondateur,  
ALPHOM Executive Search

Agenda \_\_\_\_\_ 18

### Impressum

Rue de la Serre 4,  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 727 24 10  
cnci@cnci.ch  
www.cnci.ch

### Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI  
Bulletin adressé aux membres  
Conception : Agence NEUE SA  
Impression : Imprimerie Bailod SA

### Publicité

Nadia Garavaldi  
Tél. 032 727 24 10  
nadia.garavaldi@cnci.ch  
www.cnci.ch



# Une communauté qui formule des solutions inattendues.

Associés les meilleurs talents aux dernières technologies. Nous décuplons la confiance pour réussir demain.

Chez PwC, cela se traduit par The New Equation.

Pour en savoir plus: [pwc.ch/TheNewEquation](https://pwc.ch/TheNewEquation)

François Burgat, Directeur responsable de PwC Neuchâtel  
+41 58 792 67 86, [francois.burgat@pwc.ch](mailto:francois.burgat@pwc.ch)



6  
déc

## 6 décembre 2021

Quels sont les changements qui interviendront en matière d'assurances sociales et de fiscalité en 2022? Régine de Bosset, Responsable du service juridique de la CNCI et de CICICAM CINALFA, et François Burgat, Directeur PwC Neuchâtel Jura, ont livré un aperçu complet des principales modifications.

**A voir ou revoir sur :** [www.cnci.ch/assurances-sociales-et-fiscalite-2022-dans-le-canton-de-neuchatel](http://www.cnci.ch/assurances-sociales-et-fiscalite-2022-dans-le-canton-de-neuchatel)



## 27 janvier 2022

La CNCI et la HEG Arc ont tenu un séminaire traitant des problématiques en lien avec la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Management). Lors de ce séminaire interactif, les participants ont été amenés à s'interroger sur la maturité de leur Supply Chain et ont échangé sur les expériences vécues dans leurs entreprises au cours des derniers mois.

Le séminaire a été animé par Karine Doan (professeure en Supply Chain Management, HEG Arc), Sébastien Jacquet (Responsable logistique région SR, Coop), Mélanie Gagnebin-Brown (collaboratrice scientifique, HEG Arc) et Stefanie Hasler (collaboratrice, HEG Arc).



27  
jan

## 15 décembre 2021

Trois juristes (Roxane Zappella, Régine de Bosset et Marie-Thérèse Kohler Fiorellino) et deux chefs de service (Vincent Huguenin Dumittan, Chef de Service de la santé publique et Pierre-François Gobat, Chef de service de la consommation et des affaires vétérinaires) ont fait le point sur la situation Covid dans le Canton de Neuchâtel au 15 décembre 2021 ainsi que sur l'application et le contrôle des mesures dans les entreprises neuchâteloises.

Ce quatrième grand webinar portant sur le Covid-19 a été organisé par la CNCI, l'AIP, l'apiah, la CIN, la CP, la FER Neuchâtel, la FNE, la FNSO et l'UNAM.



15  
déc

10  
fév

## 10 février 2022

Le 7<sup>e</sup> séminaire de droit du travail organisé conjointement entre l'association HR Neuchâtel, la FER Neuchâtel et la CNCI s'est déroulé à l'Université de Neuchâtel.

Il a permis aux participants de faire le tour des nouvelles dispositions sur les différents congés entrés en vigueur en 2021 (congé paternité, prolongation du congé maternité, prise en charge de proches et d'un enfant gravement atteint dans sa santé).



12  
jan

## 12 janvier 2022

En marge de la votation sur le train de mesures en faveur des médias, la CNCI a organisé une table ronde à Cortaillod, dans le studio de Canal Alpha. Une des deux questions posées a été : « Comment nos médias traitent-ils l'actualité économique neuchâteloise ? ». Lors

de la discussion, Jacques Matthey (Directeur général d'Arclinfo), Marcello del Zio (Directeur de Canal Alpha) et Jérôme Steulet (codirecteur du groupe BNJ, propriétaire de RTN) ont réagi aux remarques des membres CNCI reformulées par Romaine Jean et Florian Néméti.

**A voir ou revoir sur :** [www.cnci.ch/table-ronde-sur-les-medias-neuchatelois](http://www.cnci.ch/table-ronde-sur-les-medias-neuchatelois).



En savoir +



**DONNEZ UNE CHANCE  
AU CLIMAT  
DÉCARBONEZ LA GESTION DE VOS  
DÉCHETS**

**Svedel**  
ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE



032 838 11 11

contact@svedel.ch

www.svedel.ch



# Le télétravail transfrontalier



Afin de limiter les effets de la pandémie de Covid-19, le télétravail a été introduit de manière conséquente dans pratiquement toutes les entreprises suisses depuis le printemps 2020 et est encore bien pratiqué au début de cette nouvelle année.

Par Régine de Bosset  
Conseil juridique CNCI

En raison de la situation sanitaire et jusqu'à fin mars 2022, il est convenu que les règles en matière d'assujettissement aux assurances sociales et de fiscalité sont suspendues en ce qui concerne la France. Toutefois, il est nécessaire de se préparer en conséquence lorsque ces règles seront à nouveau appliquées.

Ainsi, les organisations économiques romandes, dont la CNCI fait partie, sous l'égide de l'Antenne romande de l'Union patronale suisse (UPS), ont établi un Guide en la matière pour répondre aux principales questions juridiques soulevées par le télétravail transfrontalier, mentionner les risques encourus par les employeurs et leur donner des recommandations dans les cinq domaines suivants: assujettissement aux assurances sociales, aspects fiscaux, tribunal territorialement compétent, droit applicable et protection des données. Ce guide est téléchargeable sur le site de la CNCI. Voici un résumé des différents sujets qui y sont traités:

## Assujettissement aux assurances sociales

Le frontalier qui effectue au moins 25% de son temps de travail et/ou de sa rémunération dans son Etat de résidence, notamment en télétravail, doit être assujéti au régime de sécurité sociale de cet Etat. Cela signifie que dans le cas d'un employé frontalier français qui télétravaille habituellement deux jours sur cinq, l'employeur devra s'acquitter des cotisations sociales françaises.

## Aspects fiscaux

Pour les employeurs établis dans le Canton de Neuchâtel, si le télétravail dépasse un jour par semaine, l'autorité fiscale cantonale peut considérer que l'employé frontalier ne bénéficie plus de son statut de frontalier et dès lors l'employeur devrait prélever un impôt à la source suisse sur la rémunération du travail effectué en Suisse et pour l'activité effectuée dans l'état de résidence, s'il s'agit de la France, la rémunération doit être soumise à l'impôt à la source français. Or, cela nécessite de nommer un représentant fiscal en France ce qui n'est, à l'heure actuelle, pas autorisé par le droit suisse. Il faut encore veiller à ce que l'activité du télétravailleur frontalier ne soit pas considérée comme un établissement stable à l'étranger avec pour conséquence un possible assujettissement fiscal de l'entreprise à l'étranger.

## Tribunal territorialement compétent, droit applicable au contrat de travail et en matière de protection des données

Il faut savoir qu'à partir de 50% d'activité en télétravail dans un autre pays, l'employé est en droit d'ouvrir action contre son employeur devant le tribunal de son Etat de résidence. Il est en outre conseillé de prévoir par écrit l'applicabilité exclusive du droit suisse en cas de télétravail dans un autre pays, ce qui permettra d'éviter l'application d'un droit étranger au contrat de travail, notamment du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

## Conclusions

Les organisations économiques romandes recommandent en conclusion aux employeurs neuchâtelois de limiter le télétravail des frontaliers à hauteur de 20% de leur charge de travail (un jour par semaine pour une activité à plein temps), de fixer les conditions de télétravail par écrit (voir le modèle de Convention de télétravail téléchargeable sur notre site) et de veiller à ce que le télétravailleur n'effectue pas d'autre activité salariée dans son Etat de résidence.

# Le phygital est-il l'avenir des salons professionnels ?

Depuis mars 2020, le COVID-19 mène la vie dure aux salons professionnels. Annulés pour la plupart, ils doivent désormais se réinventer, afin de satisfaire de nouvelles attentes des exposants et des visiteurs ! En évoluant vers un modèle hybride « phygital » qui propose une expérience digitale avant, pendant et après l'événement. Et qui permet de toucher des personnes ne venant pas sur place. Toutefois, chaque salon possède son ADN et doit ainsi trouver sa propre combinaison de présentiel et de numérique. Décryptage avec le SIAMS, exposition de référence pour l'industrie de l'Arc jurassien.

Par **Patricia Da Costa**,  
Économiste CNCI  
et **Florian Néméti**,  
Directeur CNCI

En attente de jours meilleurs, les salons professionnels tentent de continuer à exister autrement auprès de leur communauté d'exposants et de visiteurs grâce aux outils digitaux. Qui subsisteront à la réouverture des expositions, en complément de l'offre présentielle.

Bornes interactives, réalité virtuelle, IA, hologrammes... en route vers des salons 4.0 !

Applis, plateformes webs, chaînes vidéo, visioconférences, bornes interactives, outils de mise en relation dotés d'intelligence artificielle, places de marché ou stands virtuels... Autant d'éléments numériques donnant la possibilité de produire et de diffuser du contenu, de cibler des contacts, d'organiser des rendez-vous, de réaliser des démonstrations et de s'immerger dans l'événement à distance.

Dans les années à venir, des technologies toujours plus puissantes permettront la virtualisation complète du salon, la création d'une expérience de visite et de rencontre unique et



la rendront accessible aux quatre coins du monde : réalité virtuelle, immersion dans des univers de réalité augmentée, hologrammes, parcours inspirés des jeux vidéo !

Ces outils ne vont, certes, pas remplacer le salon présentiel en tant que lieu convivial de rencontre, d'échange et de découverte. Mais ils permettent d'en compléter l'offre, d'en élargir l'audience (à distance) et de l'inscrire, en continu, dans une stratégie plus globale de promotion pour les entreprises. Chaque événement doit trouver sa voie « phygitale » en accord avec les besoins actuels et à venir de sa clientèle.

L'innovation en soi n'est pas un but, il s'agit d'occuper une place unique aux yeux des exposants et des visiteurs, comme l'illustre l'interview de Pierre-Yves Kohler, directeur du salon SIAMS.

**Chaque événement doit trouver sa voie « phygitale » en accord avec les besoins actuels et à venir de sa clientèle.**

Interview de  
**Pierre-Yves Kohler**  
directeur du salon SIAMS

### 1. Sous quelle forme le SIAMS 2022 va-t-il se dérouler ?

Après 4 ans d'absence, le salon de l'ensemble de la chaîne de production des microtechniques (SIAMS) aura lieu du 5 au 8 avril 2022 à Moutier. Une formule en présentiel sera proposée aux visiteurs et cela semble convaincre les exposants puisque l'intégralité des surfaces a été louée.

Nous avons envisagé une formule hybride, mais ces propositions de digitalisation n'ont ni trouvé d'écho auprès du comité des exposants ni auprès des 86 exposants réunis en séance de travail à fin janvier de cette année. En effet, après analyse de la configuration du SIAMS (salon de petite taille, spécialisé, montrant toute la chaîne de production de la microtechnique et accueillant 90% de visiteurs suisses), il est apparu peu pertinent d'envisager un salon « phygital » en direct. Cependant, nous allons tout de même proposer aux exposants de produire des vidéos afin de permettre au salon de vivre au-delà des 4 jours en présentiel. Après discussion avec les exposants, il semble que cette prestation suscite leur intérêt. Nous évaluerons la pertinence de cette action après l'édition 2022.

### 2. Quelles sont les « nouvelles » attentes des exposants du SIAMS ?

De façon générale, la pandémie a fait évoluer les attentes des exposants, notamment en matière de digital. Il est toutefois important de distinguer les différents types de salons puisque la réalité est bien différente entre un grand salon généraliste et un petit salon spécialisé. Le SIAMS étant plutôt dans cette deuxième catégorie, les enjeux ne sont pas aussi prononcés et les attentes n'ont pas aussi radicalement évolué. En effet, le SIAMS est un salon à taille humaine, focalisé sur un ensemble cohérent de métiers et de technologies. Au cours d'une seule journée, il permet la multiplicité des contacts et la découverte de visus de très nombreuses innovations tant pour les visiteurs que pour les exposants, qui se retrouvent ainsi plongés dans un écosystème industriel complet. C'est un des facteurs distinctifs de notre salon.

#### Les outils digitaux

Le recours au digital complète déjà l'offre du salon de façon ciblée en permettant par exemple aux visiteurs de planifier un parcours de stands ou aviser les exposants de leurs visites ou en offrant de nombreuses possibilités de communication aux exposants par le portail d'informations microtechniques. Au SIAMS, les exposants sont encore dans une logique de démonstration physique et de rencontre personnelle. Les exposants participent au SIAMS pour rencontrer de potentiels clients et partenaires et n'attendent pas nécessairement de l'organisation la mise à disposition d'outils digitaux permettant les contacts et les présentations à distance. Plusieurs ont d'ailleurs fait des expériences négatives sur d'autres salons.

#### La taille des stands

Aujourd'hui, la tendance générale sur les expositions est plutôt à la réduction de la taille des stands dans une optique de minimisation des coûts. Au SIAMS le plus grand stand fait 64 m<sup>2</sup>, mais la majorité se situe plutôt entre 9 et 30 m<sup>2</sup>, soit des tailles déjà relativement



### Le SIAMS

- 450 exposants
- 4 jours en présentiel

petites. Dès lors, à ce niveau, il n'y a pas de demande de diminution des espaces d'exposition. Il est évident que les plus grands salons sont davantage confrontés à cette problématique.

#### La durée

Le SIAMS est un salon qui ne se déroule que sur 4 jours et nous ne pensons pas revoir cette durée à la baisse. Concernant la périodicité, les exposants sont satisfaits avec la bisannualité du SIAMS. Un événement tous les ans demanderait un investissement en temps et financier trop important que certains exposants ne pourraient pas dégager.

### 3. Quelles sont les attentes des visiteurs du SIAMS ?

Si les exposants sont fidèles, bien connus de l'organisation et très souvent sondés, le SIAMS souhaite engager un réel effort pour mieux connaître et cibler ses visiteurs dans le but de leur proposer des services spécifiques. Ce pourrait être, par exemple, une newsletter filtrable par centres d'intérêts et une plateforme facilitant la mise en contact et la relation avec les exposants.

### 4. Quels sont les plus grands défis qui vous attendent dans l'organisation future de votre salon ?

Le SIAMS réfléchit à élargir son offre à plusieurs niveaux :

- Vivre au-delà du salon : être présent tout au long de l'année, notamment par la plateforme web, les newsletters et des visites d'entreprises réservées aux exposants.
- Développer l'accompagnement des exposants avec une offre sur mesure en fonction de leurs besoins (stands, valorisation de l'offre, communication). Pour certains d'entre eux, le SIAMS est l'unique action marketing pour leur produit.
- Renforcer la communauté d'exposants et de visiteurs pour que le SIAMS devienne toujours davantage la référence dans son domaine.
- Valoriser le réel écosystème SIAMS et inciter les différents partenaires (exposants et visiteurs) à travailler ensemble et ainsi renforcer l'attractivité et le savoir-faire de l'Arc jurassien des microtechniques.

**Bornes interactives,  
réalité virtuelle,  
IA, hologrammes...  
en route vers des  
salons 4.0 !**

FISCALITÉ DES PERSONNES MORALES

# Changements de taux **pour certaines entreprises internationales dès 2024**

137 États se sont accordés sur une imposition minimale de 15% pour les entreprises internationales dont le chiffre d'affaires dépasse les 750 millions d'euros selon la mesure BEPS 2.0. Pour la Suisse, cette transposition de l'imposition minimale garantit que les entreprises concernées ne feront pas l'objet d'une surimposition à l'étranger. Afin d'assurer la sécurité juridique pour les entreprises concernées, une nouvelle base constitutionnelle sera créée.

Par Charles Constantin  
Membre de la Direction

Sur la base de cette modification, une ordonnance transitoire doit garantir l'entrée en vigueur de l'imposition minimale le 1<sup>er</sup> janvier 2024. La loi correspondante sera adoptée ultérieurement par la voie ordinaire, sans pression de temps.

**Combien d'entreprises seront touchées par cette imposition minimale et quel est le profil-type d'une entreprise concernée?**

Il est trop tôt pour évaluer le nombre de sociétés qui seront impactées par BEPS 2.0. Le profil type est une entreprise internationale, à savoir qu'elle est présente dans plusieurs pays pour autant que le seuil du chiffre d'affaires soit dépassé.

**Comment sera-t-il possible de déterminer si une entreprise a dégagé un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros?**

Le chiffre d'affaires consolidé de toutes les sociétés en Suisse et à l'étranger appartenant à un même groupe sera l'indicateur pour le seuil de 750 millions d'euros. Ce calcul sera opéré

au niveau de la société holding faitière du groupe sur une base annuelle selon des normes internationales (IFRS, Swiss GAAP FER...).

**Est-il donc possible que deux taux puissent être pratiqués pour les entreprises à partir de 2024?**

Il n'y aura pas de changement de régime fiscal pour les entreprises qui ne tombent pas sous le coup de l'impôt minimum, soit les entreprises familiales et les entités suisses de groupes générant moins de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé. Pour les autres entreprises, un mécanisme sera introduit dans la loi pour que l'impôt effectivement payé en Suisse ne soit pas inférieur au taux de 15% déterminés selon un canevas qui sera publié par l'OCDE dans les prochains mois.

Interview de

**François Burgat**

expert fiscal diplômé  
responsable du bureau  
PwC Neuchâtel – Jura et  
Président de la commission  
fiscale de la CNCI



**Des instruments comme la Patent Box et la déduction multiple ont été développés avec la dernière réforme fiscale. Subsisteront-ils ?**

Ces instruments garderont tout leur sens pour les entreprises familiales qui pourront continuer à bénéficier de ces avantages dans les limites prescrites par le droit fiscal cantonal. Pour les entreprises concernées par la réforme de l'OCDE, ces mesures pourront continuer à être appliquées pour autant que le taux d'imposition effectif national (tel que déterminé par BEPS 2.0) des

sociétés suisses d'un groupe soit égal ou supérieur à 15% après application des instruments de la réforme fiscale. La définition de base imposable commune étant complexe, il est possible que des grands groupes suisses bénéficient desdits avantages sans réduire leur taux effectif en deçà de 15%.

**Quel sera le timing de cette prochaine réforme pour la Confédération et les cantons ?**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit avec une année de retard par rapport au calendrier de l'OCDE. La votation constitutionnelle est quant à elle attendue durant la première moitié de 2023.

**Interconnectés nous rend à la fois plus forts et plus vulnérables.**

**Pour découvrir l'article dans son intégralité, cliquer ici :**  
[www.cnci.ch/économiepratique](http://www.cnci.ch/économiepratique)



# Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



Fondation Les Perce-Neige  
chemin Mon Loisir 23e  
2208 Les Hauts-Geneveys  
[www.perce-neige.ch](http://www.perce-neige.ch)

Pour toute demande:  
Flavian Zimmermann  
tél. 032 886 67 30  
pn.ateliers-com@ne.ch



### **Audemars Piguet inaugure son nouveau bâtiment**

Recherche et développement, assemblage, décoration, service après-vente... Une centaine de personnes ont pu visiter les différents ateliers de la nouvelle usine Audemars-Piguet au Locle. 180 personnes y travaillent à construire les grandes complications de la marque, basée à la vallée de Joux. D'inspiration futuriste, le bâtiment surplombe la ville. Entièrement vitré, il bénéficie d'une vue imprenable sur Le Locle et les crêtes environnantes.

### **La future fabrique de Conceptools/Innotools sortira de terre vers l'été 2022**

Les travaux de construction de la future usine de Conceptools/Innotools ont débuté à la rue du Lac, aux Brenets. Si tout va bien, ce sera prêt au milieu de l'année 2022. Spécialisée dans la conception et la fabrication d'outils coupants depuis 2016 (après avoir agi en qualité de revendeur depuis 2008), l'entreprise travaille pour des secteurs variés, tels que l'horlogerie et le médical, mais aussi l'aéronautique et l'automobile. Elle emploie actuellement une vingtaine de personnes, contre huit il y a cinq ans.

### **Philip Morris a massivement investi**

Le géant des produits du tabac Philip Morris International, qui ambitionne à terme de se désengager complètement de la cigarette, déploie une activité importante en Suisse. Rien que l'année dernière, le montant cumulé des investissements de la multinationale américaine y a avoisiné les 3,6 milliards de dollars (3,33 milliards de francs). Cela comprend les activités de recherche et le développement, les salaires, les achats de biens et services ou encore les achats pour l'usine de Neuchâtel. Avec ses différentes entités, PMI emploie plus de 3000 personnes en Suisse, la plupart dans son centre opérationnel mondial de Lausanne.

### **La société mon-contrat.ch propose des contrats de travail en ligne**

Installée à Peseux, la start-up mon-contrat.ch permet de générer des contrats de droit suisse en ligne, grâce notamment à l'intelligence artificielle (IA). Un développement qui a pu bénéficier d'un financement de la Nouvelle politique régionale (NPR) et de l'appui de la HE-Arc gestion, à travers les instituts de digitalisation des organisations (IDO) et de lutte contre la criminalité économique (ILCE). Seule société active dans le domaine très pointu de la legaltech dans le canton, elle n'a pour l'heure pas de concurrence au niveau national sur le terrain des contrats automatisés.

### **UBS: une première directrice financière**

UBS a annoncé la nomination de Sarah Youngwood au poste de directrice des finances et membre de la direction à partir de mai 2022. Première femme à ce poste, Sarah Youngwood a occupé différentes positions de cadres chez JPMorgan Chase. La nouvelle directrice détient un master en finances et business. Elle remplacera Kirt Gardner, en place depuis 2013, qui a décidé de démissionner.

### **Trois restaurants neuchâtelois font leur entrée dans l'édition 2022 du guide gastronomique suisse Gault&Millau**

La Cantine du Neubourg, à Neuchâtel, est honorée d'une entrée dans le célèbre guide gastronomique suisse Gault&Millau (G&M), avec 12 points sur 20. Dans le haut du canton, Julie Houriet et Arpad Antonietti ont aussi été très surpris en apprenant leur entrée au G&M avec également un 12 sur 20. Leur Carvi Noir à La Chaux-de-Fonds ayant ouvert ses portes en juin 2020. Finalement, l'Auberge d'Hauterive, fermée depuis trois ans, décroche d'emblée un 14 sur 20.

### **Le Groupe E veut produire de l'hydrogène vert**

Le Groupe E entend produire dès 2023 quelque 300 tonnes d'hydrogène vert par an grâce à la force hydraulique. Pour atteindre cet objectif, l'entreprise a déposé une demande de permis de construire pour sa centrale de production d'hydrogène au pied du barrage de Schiffenen (FR).

## La BCN soutient «La Maison totale»

La Fondation culturelle de la BCN, la Banque cantonale neuchâteloise, débourse 69'000 francs pour neuf projets issus des milieux artistiques et culturels neuchâtelois. Parmi ceux-ci, La Maison totale, à Bôle, a particulièrement retenu l'attention de la commission de répartition de la fondation. Le projet reçoit 20'000 francs. L'artiste jurassien Augustin Rebetez transformera une propriété et sa bâtisse en œuvre d'art totale, avec jardin de sculptures et musée intérieur.

## UDITIS rejoint Sequotech

Le groupe Sequotech acquiert UEDITIS SA, une entreprise spécialisée dans les services IT. Il met ainsi en œuvre sa stratégie de croissance visant à renforcer sa position sur le marché suisse. Dans le cadre de cette stratégie, Verium, multi family office basé à Zurich, avait déjà acquis la majorité de dbi services par le biais de Sequotech (anciennement IT Data Holding) en novembre 2020. UEDITIS vient ainsi compléter le portefeuille de services du groupe. Ses fondateurs et collaborateurs clés restent investis de manière significative dans l'actionariat et continueront à développer l'entreprise au sein du groupe Sequotech.

## Le groupe Storskogen acquiert le Groupe LNS

Storskogen Group AB a un accord pour acquérir 100 % des actions du Groupe LNS, un leader mondial du marché des périphériques et services pour machines-outils, basé à Orvin, en Suisse. Cette acquisition renforcera la position de Storskogen dans le domaine de l'automatisation ainsi que sa présence dans la région DACH, accélérant ainsi l'expansion internationale du groupe. Pour LNS, l'arrivée de Storskogen en tant que partenaire collaboratif offrira une stabilité à long terme et permettra de renforcer encore sa position de leader mondial des périphériques de machines-outils.

### Positive Coating passe le relais à la nouvelle génération

Pierre-Albert Steinmann, fondateur et actuel directeur, et Isabelle Droz, directrice, transmettent le flambeau aux trois enfants de Pierre-Albert. La société est reprise par le trio, Lucien, Benoit et Ophélie, frères et sœur passionnés dès la première heure par l'aventure de l'entreprise familiale. En moins de 20 ans, Positive Coating est devenue une entreprise incontournable lorsqu'il s'agit de revêtements décoratifs et fonctionnels. Elle a su convaincre par son expertise les plus grandes manufactures horlogères et les acteurs du monde du luxe.

### Centredoc acquiert l'activité d'analyse de brevets d'IPStudies

Centredoc acquiert les actifs et les opérations d'analyse des brevets d'IPStudies à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les actifs transférés comprennent les paysages de brevets de renommée internationale et les services de surveillance des brevets développés par IPStudies depuis 2014 sur la technologie révolutionnaire d'édition du génome CRISPR. Les clients d'IPStudies bénéficieront des dernières avancées en matière de multi-catégorisation de brevets et de flux multi-sources, tels que développés par Centredoc avec la suite révolutionnaire de surveillance des brevets RAPID5.



## Coopération entre Pax et Piguet Galland

La Pax Assurance (Pax) et la banque privée Piguet Galland & Cie SA (Piguet Galland) entament un partenariat dans le domaine de la bancassurance. Ensemble, elles proposent une assurance-vie liée à des fonds, Pax fournissant la partie assurance et Piguet Galland apportant ses fonds d'investissement pour la partie épargne. Cette assurance-vie liée à des fonds est exclusivement disponible pour la clientèle de Piguet Galland dès janvier 2022.

## Girard-Perregaux et Ulysse Nardin rachetées

Ulysse Nardin et Girard-Perregaux : deux fleurons de l'horlogerie suisse traditionnelle quittent le giron du groupe de luxe français Kering pour être reprises par leur management. Directeur des deux marques, Patrick Pruniaux a acquis 100 % du groupe Sowind qui détient les deux marques montagnonnes, avec l'aide d'investisseurs privés.

## Swatch Group renoue avec les bénéfices

L'horloger biennois a enregistré un bénéfice net de 774 millions de francs en 2021, après une perte nette de 53 millions en 2020. Sur les 12 derniers mois, le chiffre d'affaires est ressorti en hausse de 30,7 % à 7,3 milliards de francs. Il s'est ainsi rapproché du niveau d'avant la crise pandémique en 2019, où il avait atteint 8,2 milliards de francs.

## Jeunes filles sensibilisées aux métiers de la mécanique



COMEC a organisé le 8 décembre dernier une visite de la société Lauener & Cie SA à Boudry à l'attention de jeunes filles en fin de scolarité obligatoire. Le défi à relever réside dans une féminisation du secteur d'activités de la mécanique historiquement très masculin.

Par Nadia Garavaldi Liengme  
Membre du Comité COMEC

### Casser les stéréotypes

Les filles jouent à la poupée et les garçons aux voitures. On sait bien que les stéréotypes sont instillés dès l'enfance et restent ancrés dans les mentalités. Il faut casser les idées reçues et le faire avant le choix d'orientation. Les jeunes filles ont majoritairement une vision archaïque de l'industrie : une usine c'est sale, polluant, très usant. Les visites d'entreprises, et la présentation des métiers leur font prendre conscience que l'usine d'aujourd'hui est mécanisée, digitalisée et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir de gros bras pour y travailler.

### Aujourd'hui, plus que jamais, la présence des femmes dans le secteur technique est essentielle

Les professionnels annoncent que l'industrie devra faire face à un important déficit d'emplois d'ici les 10 prochaines années... Les femmes représentent donc un vivier de talents inexploité. De plus, les nouveaux métiers, comme ceux du numérique, représentent une opportunité à saisir pour les femmes. Les salaires de l'industrie sont aussi plus élevés que dans d'autres activités. Point positif : les métiers sont moins perçus comme des professions masculines que par le passé.

## Le site de la FNCID fait peau neuve



Par Patricia Da Costa  
Secrétaire patronale FNCID

Suite à l'engouement pour les bons CID ainsi que dans un désir d'homogénéisation cantonale, la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID) a décidé de se lancer dans un grand relookage de son site web : [www.commerces-ne.ch](http://www.commerces-ne.ch).

Le nouveau site web a été repensé pour répondre aux besoins des membres de la FNCID et de ses sections CID mais également à ceux des bénéficiaires de bons CID.

- Il est désormais beaucoup plus simple de rechercher les commerces dans lesquels les bons peuvent être utilisés.
- Pour le grand public, un agenda a été mis en place pour faire la promotion des activités et des événements commerciaux ayant lieu dans les quatre régions CID.
- Les membres de la FNCID profitent d'un design sobre pour une meilleure mise en valeur.
- Une section actualités a été ajoutée afin de tenir informés les membres de l'association de tous les sujets pouvant les concerner.

# Nouvelle formation chez carrosserie suisse dès la rentrée 2022: **carrossier réparateur CFC**

Par Charles Constantin  
Secrétaire carrosserie suisse

La voiture change, le métier de carrossier, aussi. L'évolution technologique des véhicules nécessitant plus de compléments dans la formation initiale de carrossier, une nouvelle profession de carrossier réparateur CFC sera lancée à la rentrée 2022.

Cette formation de 3 ans se focalisera sur les travaux quotidiens. Des passerelles seront possibles avec la profession de carrossier-tôlier (4 ans), en cours de formation. Les principales activités de cette nouvelle profession seront le démontage et le montage des éléments de carrosserie, la remise en état des éléments de carrosserie et l'établissement du revêtement de base.

Cette nouvelle formation a notamment été présentée lors de la dernière édition du forum des métiers techniques.



Frank Vuilleumier, enseignant au CIFOM, Leandro Santos, de Senn automobiles, Charles Constantin, secrétaire à carrosserie suisse, et Graziano Vicario, Président de carrosserie suisse

**tsm** 100  
COMPAGNIE D'ASSURANCES  
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT  
INSURANCE COMPANY

ASSISTANCE 24/7  
*La Terre est à vous...  
pour votre sécurité, nous sommes du voyage*

**]]** Superman n'existe pas.  
Mais les candidats pertinents, nous les trouvons pour vous.

Recrutez autrement...  
Nous *benchmarkons*  
vos futurs talents !

ALPHOM Executive Search



 **ALPHOM**<sup>®</sup>  
where ambitions meet

ALPHOM Executive Search

Rue du Pommier 7, CH-2000 Neuchâtel  
032 566 15 15 | [contact@alphom.com](mailto:contact@alphom.com)

[www.alphom.com](http://www.alphom.com)

CO-FONDATRICE ET FONDATEUR  
DE ALPHOM EXECUTIVE SEARCH

# Marielle Carsignol Luc Prem Jalais



Cabinet d'Executive Search  
spécialisé dans la recherche  
de cadres par approche directe

Par Nadia Garavaldi Liengme  
Assistante de Direction CNCI,  
Relations membres CNCI

## En quoi consiste votre métier ?

Nous sommes des chasseurs de têtes de profils rares, des débusqueurs de talents. Nous intervenons sur des postes de cadres dirigeants, cadres supérieurs, mais également sur des profils d'experts, aux métiers très spécialisés ou en tension, dans tous les secteurs d'activité. Nous travaillons pour le compte d'entreprises et de groupes locaux/nationaux (70 %) ou internationaux (30 %), essentiellement dans l'industrie, mais aussi dans les services.

## Qui sont vos candidats ?

Des candidats hautement qualifiés : des top-managers, des cadres de direction voire des postes de Direction Générale, des administrateurs, des spécialistes techniques, des experts en management, soit des profils rares ou atypiques avec des compétences très pointues ou sur des marchés de niche.

Quand il s'agit de recruter des candidats sur le plan international, nous leur offrons un accompagnement sur mesure car l'expérience d'expatriation ne se banalise pas. Elle demeure un changement intense sur le plan humain. Notre métier consiste donc à

apporter un support aux candidats et à leur famille pour la meilleure intégration locale possible.

## Qu'est-ce qui vous différencie des autres cabinets ? Votre valeur ajoutée ?

Essentiellement une approche analytique et sur mesure du marché qui va nous permettre de trouver LES compétences adéquates. Cette démarche permet de proposer un benchmark candidat pertinent pour une fonction donnée, afin d'anticiper les besoins des entreprises et les transformations à l'œuvre sur son marché. Autre valeur ajoutée : l'indépendance. Nous sommes propriétaires de notre entreprise à 100 %. Par conséquent, nous ne subissons pas la pression d'hyper-rentabilité auxquels sont soumis certains groupes. Nous mettons donc tout en œuvre pour trouver les meilleurs candidats sur des postes stratégiques et donnons la possibilité aux entreprises d'embaucher des professionnels de qualité et référencés.

## Quels sont les enjeux actuels de votre métier ? Les défis auxquels vous devez faire face ?

La pandémie a modifié le visage de l'économie et la digitalisation prend une place plus importante dans les pratiques et

méthodes de travail, au niveau managérial et organisationnel. Au travers de la mise à disposition d'outils en continu, c'est l'immédiateté qui domine. Le modèle hiérarchique est donc impacté et parfois remanié au profit de plus de transversalité, les tâches sont décloisonnées grâce aux espaces et outils collaboratifs. De plus, la mise en relation directe responsabilise chaque collaborateur. Cette évolution des usages et pratiques influence le mode du management : un manager gère à présent

**Nous offrons un accompagnement sur mesure car l'expérience d'expatriation ne se banalise pas.**

des collaborateurs plus autonomes qui acquièrent des compétences en temps réel, en collaborant toujours plus. Il devient donc plus un coach qu'un référent hiérarchique, avec un rôle à la fois fédérateur et influenceur.

La crise sanitaire a donc fait naître de nouveaux métiers liés à la techniques et la coordination, pour fluidifier les échanges et la structuration du travail. Cela entraîne un changement dans la demande et la recherche de talents comme dans leur intégration au sein des organisations.



### Quelle est la principale difficulté à laquelle vous faites face ?

En raison de la pandémie, l'incertitude ambiante a rendu la prise de décisions des entreprises plus difficile, lente, timide et erratique. A cela s'ajoute la grande hétérogénéité des prestations de service : entre le recrutement de masse et l'approche sur mesure, il y a des pratiques mixtes d'acteurs qui cherchent à se mobiliser sur tous les segments de marché (de l'intérim à l'executive search). Cela brouille à la fois les pratiques et la perception de ce que l'on peut attendre d'un partenaire en recrutement. Les honoraires pratiqués sont également très disparates et pas toujours en phase avec la qualité du service proposé. Enfin, la digitalisation, le réseautage facilité et l'intelligence artificielle sont de véritables opportunités pour notre activité, mais ce sont également des leurres : sur certains postes pénuriques, les candidats sont

constamment sollicités. Lassés, ils ne répondent plus. Il ne faut pas penser « tout digital », l'humain reste au centre du processus de sélection, d'argumentation et de recrutement. Notre approche privilégie la réflexion entre l'opportunité proposée et les objectifs du candidat, afin que le recrutement ait un sens et prenne une orientation pérenne.

### Au sujet de l'égalité des chances, quelle est votre politique dans le process de recrutement ?

La diversité n'a pas la même résonance d'une entreprise à l'autre : Certaines ont une problématique de parité de genre, d'autres sont sensibles à équilibrer les embauches locales et internationales (voire frontalières), le handicap est également un sujet, plus souvent abordé au cas par cas. En termes d'égalité des chances, nous assumons pleinement notre responsabilité sociale et sociétale. C'est pourquoi, nous garantissons le traitement égalitaire de toutes nos candidatures et nous assurons un processus de sélection centré sur les compétences professionnelles et comportementales.

### Nous mettons tout en œuvre pour trouver les meilleurs candidats.

impulsion positive nous a aidés à traverser cette période compliquée. Auparavant, notre orientation était beaucoup plus internationale, mais aujourd'hui nous sommes très fiers d'interagir de manière plus marquée avec les entreprises de notre territoire et de contribuer au développement de l'économie de proximité.

### Un dernier commentaire ?

La crise sanitaire a engendré un élan de solidarité au sein des entreprises neuchâteloises qui ont favorisé les partenariats locaux. Cette

## AGENDA

### Jurilex

Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail.

Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI

10:00 CNCI, Neuchâtel

10  
mars

### Save the date Afterwork CNCI

18:00 — 20:00

7  
avril

### Webinaire Jurilex

Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI

Une seconde session du séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail sera proposée en visioconférence.

14:00

14  
mars

### Journée de la fiscalité des PME (sponsor CNCI)

Séminaire hybride (en présentiel et/ou en ligne) animé par Thierry Obrist et Benjamin Chapuis

Plus d'informations sur : [www.ig.he-arc.ch/fiscaPME](http://www.ig.he-arc.ch/fiscaPME)

08:50 — 16:45

5  
mai

### Entretien avec Bernard Wuthrich, journaliste

Retour sur un parcours de 40 ans pour le compte de cinq journaux, aux quatre coins de la Suisse et du Palais fédéral.

07:30 CNCI, Neuchâtel

29  
mars

### Save the date Assemblée générale CNCI 2022

17:00

24  
mai



Retrouvez  
notre agenda

## Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO2

- Contracting solaire
- Optimisation des installations techniques
- Certifications d'efficacité énergétique
- Installation de bornes de recharge

Offre gratuite et sans engagement  
[viteos.ch](http://viteos.ch) / 032 886 08 86

OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT



**NOUVELLE INNOVATION !**  
LES FRAISES DENTURE DROITE

**DIXI 7233**



**DIXI POLYTOOL S.A.**

Av. du Technicum 37

CH - 2400 Le Locle

T +41 (0)32 933 54 44

F +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch

Petit, précis, DIXI

[www.dixipolytool.com](http://www.dixipolytool.com)